

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email no-reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Prochain Conseil Municipal

Nous vous informons que le prochain Conseil Municipal aura lieu le **mardi 9 septembre 2025**, à 20h, en Mairie de Bournezeau.

A l'ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 8 juillet 2025
 2. Information des actes signés par le Maire dans le cadre des délégations de signature
 3. Comptes rendus des commissions et comités
 - Comité « Enfance Jeunesse » (groupe de travail « Ambassadeur Citoyen ») du 5 août 2025
 4. Finances
 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Nature et Vie de Vendée
 5. Marchés publics
 - Avenants au marché de travaux pour la réalisation de deux commerces et deux logements
 - Avenants au marché de travaux pour la restauration de l'église de Bournezeau
 6. Réseaux
 - Eclairage public – Aménagement de l'avenue du Moulin
 7. Intercommunalité
 - Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay –
- Approbation du toilettage pour tenir compte du périmètre d'intervention de la Communauté de Communes
8. Questions diverses
- Ouvert à tous.

Ouverture du terrain de tennis extérieur

Depuis le 4 septembre et jusqu'au 2 novembre 2025, le terrain de tennis situé à proximité de la maison des associations est accessible librement à tous les habitants. C'est l'occasion idéale de profiter des installations avant la fermeture hivernale !

 À noter : Le terrain rouvrira au printemps 2026 avec la mise en place d'un système de réservation obligatoire via un logiciel dédié.

 Nous vous remercions de respecter les lieux mis à votre disposition et de veiller à garder le terrain propre.

Journées Européennes du Patrimoine à Bournezeau : 20 & 21 septembre 2025

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, la commune de Bournezeau vous propose :

• **Samedi 20 septembre**, salle du Conseil et des mariages en Mairie :

 10 h : Projection du film « Les enfants du secret ». Ce film retrace l'histoire bouleversante d'une quarantaine d'enfants juifs cachés par des familles catholiques à Chavagnes-en-Paillers pendant la Seconde Guerre mondiale.

 15h : Conférence « Les juifs en Vendée », animée par Christophe Dubois, conservateur du patrimoine et directeur des bibliothèques de Vendée.

 18h : Apéro-concert avec Léo Parcoeur, sur la place de la Mairie (ou salle du Conseil et des Mariages en cas de pluie).

• **Dimanche 21 septembre** :

 10h : Balade « À la découverte des petits secrets de Bournezeau » animée par Dominique Goineau. Départ : Parking de la salle du Mitan

Événements gratuits et ouverts à tous et sans réservation

Parking de covoiturage giratoire de l'autoroute

En raison de travaux de construction d'ombrières sur parking de covoiturage du giratoire de l'autoroute, le **stationnement des véhicules sera interdit** jusqu'au 19 décembre

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Courlisch'club : rando trail

Ce **samedi 6 septembre**, le Courlisch'club vous donne rendez-vous à St Vincent Puymaufrais, pour le trail du "Bout du Monde".

Une journée sportive et conviviale autour de la rando/marche et du trail.

Que vous soyez coureur confirmé, marcheur du dimanche ou simple amateur de grand air il y aura une distance pour vous :

Au programme :

✶ 16h Course à pied (gratuite pour les enfants)

✶ 17h départ pour la rando trail 8 ,14, 23 km(possibilité de partir à 15h pour les marcheurs)

✶ Nouveauté 2025 : une randonnée famille de 5 km, idéale pour partager un moment avec petits et grands.

→ N'hésitez pas à vous inscrire : <https://courlischclub.wixsite.com/courlischclub>

Rythme Jazz Dance Bournezeau : inscriptions 2025/2026

L'association Rythme Jazz Dance organise une permanence pour les inscriptions pour la saison 2025/2026, le **samedi 6 septembre**, de 10h00 à 12h30, à la maison des associations.

→ Informations détaillées : https://drive.google.com/file/d/1DO3-cxxkF1ehERgBNDQqRaf_ptOsLhvv/view?usp=sharing

Association Gym Volontaire Bournezeau : reprise des cours

L'association Gym volontaire Bournezeau vous informe :

"En raison d'un empêchement familial de notre animatrice, l'équipe collégiale de l'association Gym de Bournezeau vous informe que la rentrée des cours est reportée au **lundi 8 septembre**.

Les membres de la collégiale seront présents les 1er et 5 septembre à la salle de sport, pour prendre vos inscriptions et vous informer sur l'association.

Espérant et comptant sur votre compréhension, nous vous attendons nombreux pour une remise en forme physique.

→ Vous trouverez le contenu de nos séances sur le site de la commune <https://bournezeau.fr/fr/as/999026/222263/gym-volontaire-1https://bournezeau.fr/>"

Association Gingko : reprise des cours

L'association Gingko vous informe que les cours reprendront à partir du **lundi 15 septembre** (et non le 8 septembre comme annoncé la semaine passée) :

A la Maison des associations :

. Lundi à 9h45, cours de tai-chi débutants

. Mardi à 9h45, cours de Qi Gong (accessible à tous)

. Mardi à 19h, cours de tai-chi 127 postures (élèves avancés)

A la salle de motricité, école publique La Courte Échelle :

. Mercredi à 17h45, pratique libre tai-chi, 24 postures (élèves avancés)

. Mercredi à 19h15, cours de tai-chi débutants

Envie de développer une harmonie entre force et douceur, activité et repos, optimiser la circulation de votre énergie intérieure, et favoriser une santé générale optimale, venez-nous rejoindre lors des 2 premières séances, sans engagement.

Rejoignez-nous également, au préalable, le **samedi 13 septembre**, de 10h à 12h, à la Maison des Associations pour une séance découverte et renseignements auprès d'un professeur et de membres du bureau.

→ Contact : par mail à associationgingko@hotmail.fr ou par téléphone au 06 73 38 74 86.

Association Lay Tonic : reprise des cours

L'association Lay Tonic vous informe que les cours reprendront le **mardi 09 septembre**, à la salle du Bout du monde à Saint Vincent Puymaufrais.

- de 17h30 à 18h30 : APA (activité physique adaptée)

- de 18h45 à 19h45 : Gym douce

- de 20h à 21h : Gym Tonic

Le 1er cours de chaque discipline vous est offert, n'hésitez pas à venir essayer et vous renseigner sur place après de notre éducatrice sportive.

→ Contact : Pelon Annie au 06 25 00 00 81.

POUR RAPPEL

Vigilance : démarchage à domicile

Depuis quelques semaines, la gendarmerie a constaté une recrudescence du démarchage et des escroqueries qui en découlent sur plusieurs Communes de la circonscription.

La gendarmerie d'Essarts en Bocage invite la population à se montrer vigilante sur le démarchage à domicile.

! Nous rappelons que vous devez rester très vigilants si des personnes se présentent chez vous !

Les 5 règles d'or pour tous et notamment pour les seniors ou les personnes vulnérables :

- ➡ Je n'ouvre pas ma porte à des inconnus,
- ➡ Je ferme toujours ma porte à clé,
- ➡ Je ne détiens pas et je ne transporte pas d'importantes sommes d'argent liquide,
- ➡ Je range mes clés de maison et de voiture ainsi que mes papiers importants dans un lieu sûr,

Et surtout en cas de doute : contactez immédiatement la brigade de gendarmerie d'Essarts en Bocage au 02 51 62 83 13 ou celle de Chantonay au 02 51 94 30 20

Campagne promotionnelle d'analyses des eaux de puits

Le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée, service du Conseil Départemental, propose une nouvelle période promotionnelle pour l'analyse des eaux de puits.

Si vous consommez l'eau de puits, en assurer la qualité sanitaire est indispensable pour la sécurité de chacun. La présence de nitrates ou de bactéries dans votre eau est en effet nuisible à votre santé. L'analyse bactériologique et chimique de votre eau permettra de les détecter. Ayez le bon réflexe, un contrôle annuel pour vous et vos proches est nécessaire.

Entre le 15 septembre et le 15 octobre 2025, vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels.

⇒ Renseignements complémentaires : <https://laboratoire.vendee.fr/l'article-du-fil-info/analyse-des-eaux-de-puits-nouvelle-periode-promotionnelle-15-septembre-2025-15-octobre-2025>

Lotissement communal "Le Haut Bois"

🏡 **1 lot** est disponible à la réservation pour la construction d'une résidence principale dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#) ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : mairie@bournezeau.fr

Agenda



06/09/2025

Rythme Jazz Dance Bournezeau : inscriptions 2025/2026

L'association Rythme Jazz Dance organise une permanence pour les inscriptions pour la saison 2025/2026, le samedi 6 septembre



06/09/2025

Association du Courlis'Club : rando trail

9ème édition du rando trail du Bout du Monde



08/09/2025

Gym volontaire Bournezeau : saison 2025/2026

La reprise des cours est programmée le 8 septembre



09/09/2025

Association Lay Tonic : Reprise des cours

Les cours reprendront le mardi 09 septembre



09/09/2025

Conseil Municipal

Le Conseil Municipal aura lieu le mardi 9 septembre 2025, à 20h, à la Mairie de Bournezeau



15/09/2025

Association Gingko : reprise des cours

L'association Gingko vous informe que les cours reprendront à partir du 8 septembre



20/09/2025

Journées Européennes du Patrimoine à Bournezeau : 20 & 21 septembre 2025

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, la commune de Bournezeau vous propose différents évènements

Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Mairie de Bournezeau
2 place de la Mairie
85480 Bournezeau

☎ : 02 51 40 71 29 ✉ mairie@bournezeau.fr

Horaires de la Mairie pendant la période estivale

Du lundi 7 juillet au vendredi 22 août 2025, la Mairie sera ouverte uniquement les matins, de 8h30 à 12h30 et fermée les après-midis. Reprise des horaires habituels le lundi 25 août 2025.

Toutefois, si exceptionnellement vous ne pouvez pas vous déplacer aux heures d'ouverture, n'hésitez pas à contacter les services pour une prise de rendez-vous.

Horaires d'ouverture habituels de la mairie :

- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

🌐 Site internet : <http://bournezeau.fr>

Vous êtes destinataire de cet email car vous êtes abonné(e) au service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr). Si vous souhaitez vous désabonner de ce service, nous vous invitons à cliquer sur ce lien.